

758



M. Maillane (A. du Rh.)

28 fév. 1888

Mon cher monsieur,

je ne crois pas m'absenter de  
chez moi de quinze ou vingt  
jours. il est rare du reste que  
je fasse des absences bien longues.  
Je vous prie donc sans crainte, vous me  
trouverez toujours avec un mot  
d'absence.

Je n'irai pas à Paris, quoi  
qu'en aient dit les journaux.  
Le temps me manque. Il faudra  
donc que vous veniez à la montagne  
comme on dit. en attendant,  
avec tous mes respects pour la santé  
de M. votre beau-père, recevez mes  
salutations cordiales F. Mistral